PÉTITION

NON À LA MORT DES ARTISTES !

Les intermittents du spectacle ne sont pas des cas sociaux ! Ce sont des artistes et techniciens compétents, actifs, reconnus, qui jouent un rôle essentiel dans notre canton.

Et pourtant, dès la fin du mois d'avril 2011, des centaines d'entre eux vont se retrouver sans le moindre revenu ! En effet, l'entrée en vigueur de la nouvelle LACI va priver la plupart des acteurs, danseurs, metteurs en scène, techniciens et cinéastes de 140 indemnités-chômage.

Nous appelons les Conseils d'Etat romands à mettre immédiatement en place un **Fonds d'urgence**, destiné à compenser les indemnités que les caisses de chômage ne verseront plus.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

A renvoyer à l'adresse : Comité 12a / Théâtre Saint-Gervais / 5, rue du Temple / 1201 Genève **Pour info : comite12a@gmail.com**